



## **Rencontre avec les associations ultramarines de l'Hexagone**

### **Discours d'Emmanuel Macron**

8 avril 2017 - QG de campagne (Paris 15)

Bonjour à vous, Mesdames et Messieurs,

Merci beaucoup d'être là, en ce samedi après-midi. Je suis très heureux que toutes les associations compétentes, actives et engagées soient présentes. Je remercie d'ailleurs Messieurs les députés, Philippe FOLLIOT, Thierry ROBERT, qui sont là avec nous. J'excuse Ary CHALUS qui aurait voulu être avec nous aussi, qui n'a pas pu être là, mais qui est très engagé et je remercie toutes celles et ceux qui, depuis des mois, oeuvrent à la fois dans le cadre de mes déplacements, comme à Paris, sur le sujet, justement, de l'Outre-Mer et en particulier Marjolaine MILOME-NOIRAN qui est déléguée pour moi des Ultramarins de l'Hexagone, et tout le travail qui a été fait par Max DUBOIS aussi qui doit être là et qui s'est beaucoup engagé à nos côtés. Je ne vais pas vous faire un long discours parce que moi, ce qui m'intéresse aussi, c'est qu'on puisse répondre de manière très concrète à toutes les questions que vous vous posez parce que sinon, ce serait trop facile : je viens vous faire un discours ex cathedra et vous repartez comme vous êtes venus. Donc je souhaite qu'il puisse y avoir autant de questions que nécessaire et je vais y répondre. Je vais être très court et très direct avec vous.

Nous avons à redresser le pays sur le plan économique, social, sur les sujets de sécurité, d'éducation et le programme que je porte et sur lequel beaucoup d'entre vous ont travaillé, il vaut pour le pays et donc il s'applique à la fois pour l'Hexagone et pour les territoires ultramarins avec, pour chacune et chacun, leurs spécificités. Et donc les engagements que j'ai pris, par exemple pour réduire à douze élèves par classe, en CP-CE1, en zones REP, REP+, sont particulièrement pertinents pour l'Outre-mer. Et j'étais, il y a encore quelques semaines, à la Réunion où on a quasiment, cher Thierry, la moitié des enfants qui sont concernés par cette mesure pour aider aux rattrapages. Les mesures

**Seul le prononcé fait foi.**

page 1 sur 19

d'autonomie des établissements et des universités sont très importantes aussi pour nos Outre-mer où il y a des défis très spécifiques qui sont à relever. Des mesures que nous avons prises, en termes de redressement économique pour la baisse des charges, la suppression du RSI, la transformation, justement, du modèle économique actuel sont essentielles pour nos territoires d'Outre-mer parce qu'ils sont particulièrement dépendants de notre dynamisme entrepreneurial.

Et les mesures qui sont prises, en termes de sécurité, pour porter à 10 000 forces de police et de gendarmerie supplémentaires et les déployer dans les zones les plus prioritaires, sont déterminantes pour l'Outre-mer, d'autant que je veux recréer cette police de sécurité quotidienne qui est extrêmement structurante. Cela, c'est le point - si je puis dire, le dénominateur commun - qui est très fort. Et je veux que derrière, on puisse avoir une politique de relance des filières et de l'activité économique. Et là, qu'on l'adapte aux territoires ultramarins et à chacun de ces territoires. Et donc, sur le plan économique, vous savez que j'ai présenté ce plan de 50 milliards d'euros d'investissement - je souhaite qu'on puisse le décliner pour chacun des territoires et donc au-delà du cadre de l'ensemble, je souhaite qu'il y ait une déclinaison pour chaque territoire spécifique où on regardera la priorité à mettre, en termes de secteur, parce ce que je souhaite qu'on développe, c'est une approche par filière. Parce que la meilleure réponse aux spécificités des territoires d'Outre-mer, c'est d'avoir une approche pertinente par filière économique.

On a besoin de développer l'agriculture et, selon les départements et les territoires, de manière très spécifique. Et cette agriculture, on a besoin d'en négocier les spécificités à Bruxelles, qui sur la filière sucrière, comme, là aussi, on l'a vu à la Réunion, qui dans le cadre des régions ultrapériphériques. Mais on a besoin, dans le cadre de ce plan d'investissement, d'avoir une accélération spécifique pour structurer les filières qui sont critiques et qui ne sont pas les mêmes, selon les territoires. Filière agricole, la filière bleue - c'est que je crois beaucoup à la croissance qui se fera par le maritime, c'est-à-dire par l'exploitation des réserves halieutiques - qui a des spécificités tout autres, selon les territoires d'Outre-mer que pour le reste des régions d'Europe continentale. La possibilité de valoriser la biodiversité maritime, de valoriser les sources d'énergie maritimes. Cette filière bleue, nous devons aussi la développer.

La filière numérique a besoin d'un développement spécifique et d'investissements propres. Et donc, dans le cadre du plan d'investissement, je souhaite qu'on ait une approche toute spécifique, justement, des territoires d'Outre-mer, territoire par territoire, pour dégager une enveloppe spécifique qui permettra la structuration de ces développements. Mais plus largement, et au-delà de ces mesures communes, ce que je m'engage à faire, c'est d'avoir, dès après l'élection, une approche qui est enfin à la hauteur des problèmes. On le voit aujourd'hui avec ce qui se passe en Guyane, à vouloir repousser les échéances, à vouloir ne pas regarder en face les difficultés qui sont là et penser qu'on peut gérer, à l'autre bout du monde, plongé dans d'autres contraintes géographiques, dans d'autres contraintes migratoires, des bouts du territoire français, avec les mêmes règles, avec une absence de vision propre, c'est voué à l'échec. D'ailleurs, on le voit en Guyane, la réponse qui devra être apportée, et je vais y revenir, elle sera beaucoup plus difficile à apporter, beaucoup plus coûteuse que si on l'avait fait il y a trois ans, dans un contexte apaisé. Et donc pour les territoires d'Outre-mer, dès après l'élection, je mettrai en place des assises, qui, territoire par territoire, définiront la politique à mettre en place d'urgence sur les douze mois qui suivront. Je ne souhaite pas...

Je vais vous dire, je ne suis pas ici pour vous faire des grandes promesses de convergence ou pour vous dire qu'on va tirer des plans à dix ans. Parce qu'on n'en est

**Seul le prononcé fait foi.**

plus là. J'aimerais avoir ce confort. J'aimerais vous dire "on va faire comme on l'a toujours fait, patouiller". Vous savez, il y a une dizaine d'années, j'étais fonctionnaire à Bercy, on faisait déjà des rapports sur l'octroi de mer, sur à peu près tous les sujets dont on peut se parler aujourd'hui. J'ai connu ça. Donc on peut décider de continuer à faire pareil, ça continuera à exploser. Aujourd'hui en Guyane, demain en Guadeloupe, on était aussi ensemble, avec Philippe, à Mayotte. C'est pareil. Donc si on ne veut pas voir, en face, la réalité de l'urgence et des défis, on ne pourra pas les relever.

Donc ces assises, on les fera dès le début, il y aura un délégué spécifiquement en charge, rattaché au président de la République, qui coordonnera ce travail, et elles seront déclinées territoire par territoire. Parce que l'Outre-mer, ce n'est pas un grand sac dans lequel on peut plonger l'ensemble des départements et des territoires dans la même destinée. Ce n'est pas vrai, on le sait bien. La destinée de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française, de Mayotte, de la Guyane, de la Martinique ou de la Guadeloupe, ça n'a rien à voir. Les contraintes ne sont pas les mêmes, les défis ne sont pas similaires. Et donc cette stratégie, je veux qu'elle soit déclinée avec les élus et les forces vives de chacun de ces territoires qui seront présents à ces assises.

Derrière, quels seront nos instruments? Il y aura un instrument que je viens d'évoquer qui est celui du plan d'investissement, avec une enveloppe spécifique pour les Outre-mer. Il y aura ensuite la politique de filière que je compte décliner au niveau des Outre-mer. Il y aura ensuite une politique spécifique sur laquelle je me suis d'ores et déjà engagé qui est, au-delà de tous les engagements éducatifs, économiques que je viens de rappeler, qui est le principe de continuité territoriale qui touche tout particulièrement les territoires ultramarins. Et qui consiste à prendre des engagements clairs, en termes de continuité aérienne, mais aussi parfois maritime, avec l'Hexagone d'une part, mais également avec l'ensemble des zones économiques qui sont pertinentes pour le développement de nos territoires ultramarins. Et enfin, ce seront les adaptations réglementaires, législatives, voire constitutionnelles. Et en la matière, je veux aussi adopter une approche très pragmatique dont je veux vous faire part cet après-midi.

Un, dans le cadre de l'article 73, dans tous les territoires qui y ont droit, je souhaite qu'on puisse engager un dialogue constructif - on a commencé à le faire avec plusieurs présidents, je pense à Ary CHALUS ou à Rodolphe ALEXANDRE -, pour regarder ce qui peut être fait afin de donner plus de capacité réglementaire, dans le cadre de ce que la Constitution permet. On a besoin, en termes de transport, en termes d'énergie, en termes de gestion des ressources naturelles, de redonner des marges de manoeuvre aux collectivités territoriales, et avec cela, des responsabilités. Et donc c'est cette politique dans laquelle je souhaite m'engager, en bonne foi, en parfaite transparence, avec les responsables politiques élus. Deux, il y a des processus qui sont en cours - je pense à la Nouvelle-Calédonie - qui seront conduits à bien, comme prévu par les accords, et je m'engage à ce que l'État puisse veiller au bon déroulement, en particulier des consultations prévues pour 2018. Trois, il y a des adaptations qui se justifient, je pense à la Réunion. Nous devons revenir sur l'amendement VIRAPOULLE qui aujourd'hui empêche les adaptations réglementaires, dans le cadre de la Constitution et de l'article 73, pour la Réunion. Or elles sont tout aussi pertinentes que pour d'autres territoires.

C'est ce cadre-là pragmatique, de volontarisme, d'engagement budgétaire, de modernisation de nos territoires, que je veux engager, dès ces assises et donc dès le début du quinquennat. Je donnerai trois mois pour la finalisation d'une feuille de route claire et d'une action d'urgence sur l'année qui suivra. Je veux des résultats dès la première année, parce que la confiance n'est plus là. Et quand la confiance n'est plus là,

**Seul le prononcé fait foi.**

on ne la reconstruit pas avec des engagements sur le long terme. On la reconstruit avec une feuille de route partagée avec des actions concrètes qui se déclinent dans la première année. Et il y aura, au-delà de ça, une stratégie quinquennale. Voilà le cadre, je pourrais revenir sur beaucoup d'autres sujets mais je préfère y revenir dans le cadre des questions que vous allez me poser.

Mais vous avez compris : la stratégie que je veux mettre en oeuvre pour l'Outre-mer, ce n'est pas une stratégie clientéliste, on l'a trop fait. D'ailleurs, la réalité, dans notre vie démocratique commune, fait que ça se voit même au milieu ou au cours du quinquennat. Donc je ne vais pas m'engager dans cette voie. Je ne suis pas en train de dire que tout est possible et faire des promesses en l'air, mais c'est un engagement de méthode, de responsabilité, et c'est un plan d'urgence que je mettrai en oeuvre dès les premières semaines de mon quinquennat si les Françaises et les Français me font confiance. Je terminerai sur ce point. J'ai eu l'occasion de le dire à chacun de mes déplacements : pour moi, l'Outre-mer, c'est cet archipel français qui nous permet d'exister à travers tous les continents, à travers tous les océans, à travers toutes les diversités culturelles, linguistiques et les réalités multiples. C'est une chance pour la France ! C'est une chance parce que c'est ce qui porte notre visage, notre dynamisme, notre culture commune, dans sa diversité, sur tous les continents. C'est ce qui nous permet de pouvoir porter notre voix de l'Amazonie jusqu'à l'océan Pacifique en passant par l'océan Indien. C'est ce qui est aussi la force de l'influence française, c'est ce qui est notre force continentale dans chaque continent. C'est ce qui est aussi la sève de notre culture, de notre propre civilisation. Il suffit de regarder notre littérature, nos arts, notre sport pour s'en apercevoir, si besoin était, quand j'entends d'aucuns en douter.

Je ne crois pas au modèle d'assimilation dont plusieurs candidats ou candidates parlent. Je crois au modèle d'intégration dans la République. Pourquoi? Parce que je crois en une République forte qui sait assumer sa diversité et donc, à ce titre, les Outre-mer sont une composante essentielle non seulement de notre identité mais de notre projet. La relation que, dès le début de ma campagne, j'ai voulu avoir avec l'ensemble des territoires d'Outre-mer, d'abord, ça n'est pas une relation unique, parce qu'elle est spécifique à chaque territoire. Parce que chaque territoire a ses propres défis, sa propre histoire, parfois ses propres traumatismes, il faut bien le dire, et sa propre complexité sécuritaire, migratoire, économique; ensuite, parce que les adaptations réglementaires ne sont pas les mêmes et enfin, ce que je veux porter, c'est non pas un discours de compassion ou de clientélisme comme on le fait depuis tant et tant d'années - parce que ce que j'ai vu sur le terrain n'a rien à voir avec ça -, c'est un discours de développement et d'émancipation comme celui que je veux pour l'ensemble des territoires de notre République. C'est-à-dire donner la capacité à réussir, dans le cadre de la République, avec des règles qui sont parfois spécifiques, en donnant les investissements sur les infrastructures essentielles ou les engagements requis parce que les territoires d'Outre-mer veulent réussir dans République. Mais ils veulent réussir dans la République et l'océan Pacifique, dans la République et l'océan Indien, dans la République et l'Atlantique. Et ce n'est pas pareil que de réussir dans la République en région parisienne, qu'on le veuille ou non. Les contraintes ne sont pas les mêmes.

Voilà, je ne serai pas plus long sur ce propos liminaire que je souhaitais tenir à votre endroit. C'est à la fois une philosophie d'ensemble et les grands engagements et ce que je veux construire. Je terminerai sur un mot : En Marche ! s'est construit avec les forces vives de la société française, en sachant d'ailleurs parfois tresser la capacité de ces forces vives et des élus. Votre présence cet après-midi était importante pour moi parce que vous êtes ces forces vives. Et donc cette transformation, ce plan d'urgence et d'avenir, on ne le

**Seul le prononcé fait foi.**

fera qu'avec les associations et on ne le fera qu'avec ce que vous représentez, qui sont des ponts entre des bouts de République, des bouts de France qui sont parfois à des milliers de kilomètres, et l'Hexagone. Cette mobilisation, cette capacité à expliquer, à porter cette vision, à faire vivre les instruments que la République mettra en place et sur lesquels je m'engage, c'est ce que j'attends de vous aussi dans ce contexte, parce qu'on ne règlera pas tout cela avec quelques lois ou quelques fonctionnaires à Paris, c'est une certitude. Je vous remercie pour votre attention et je vais répondre à toutes vos questions.

**Question** : Bonjour Monsieur, merci de nous avoir fait part de votre vision pour l'Outre-mer. J'ai une question spécifique relative aux jeunes d'Outre-mer. Comme vous le savez, il y a beaucoup de jeunes chez nous qui repartent du système scolaire sans bagages. Beaucoup ne savent pas s'exprimer. Ils ont un double écueil : ils sont dans leur territoire, dans leur département, ils sont en marge et ils ne peuvent pas venir en métropole parce qu'ils se disent que si ce n'est pas en Guadeloupe ou en Martinique qu'ils trouveront du travail, ce n'est pas en métropole qu'ils auront plus de chance. Ma question est toute simple : à mon sens, il y a un outil qui est formidable, qu'est le service militaire adapté - en tout cas pour ce que j'en connais en Guadeloupe et en Martinique. Personnellement, je trouve que c'est un bel outil mais qu'il n'est pas bien exploité, pour deux raisons : d'une part, les jeunes qui en profitent ne sont pas nombreux et deuxièmement, la palette des métiers qu'on leur propose est insuffisante. Ma question est toute simple : au regard de la situation criante de ces jeunes et de la volonté de les réinsérer, que pensez-vous du service militaire adapté et envisagez-vous de l'amplifier, voire de le généraliser, pour les jeunes en difficulté? Je vous remercie.

**EM** : Alors, deux éléments de réponse sur ce sujet. Le premier, c'est que ça commence dès avant, vous l'avez dit, et donc ce que je souhaite faire, c'est d'abord d'avoir une politique de formation à la fois plus volontariste et plus adaptée à nos territoires ultramarins, avec deux points. Le premier : il y a une part considérable - ça dépend des départements ou des territoires - d'enfants qui sont concernés par les zones REP et REP+. Quand je me suis rendu en Guadeloupe comme en Martinique, je suis allé à chaque fois dans les quartiers qui étaient les plus en difficulté et j'ai vu des jeunes qui sont aujourd'hui éligibles à la mesure que je viens d'évoquer. A la Réunion, c'est quasiment la moitié des élèves qui sont concernés par cette mesure, qui est pour moi essentielle, de ramener à 12 élèves en CP et CE1 le nombre justement d'élèves pour que l'enseignant puisse avoir une pratique plus adaptée et aider à apprendre à lire, écrire et compter. Parce qu'aujourd'hui, on a en moyenne, dans ces quartiers et ces établissements, 50 à 60% d'échec, arrivé en CM2, c'est-à-dire de jeunes qui ne maîtrisent pas les compétences de base. Vous ne pouvez pas avoir une place dans la société, trouver un emploi, si vous ne maîtrisez pas ces compétences de base. Donc là il y a un investissement à faire dans l'école, un investissement différencié que j'assume totalement et qui concerne plus particulièrement les territoires ultramarins.

La deuxième chose qui concerne l'école, c'est que je souhaite donner plus d'autonomie. Donner plus d'autonomie comme on le fait, c'est aussi en permettant aux communautés pédagogiques d'adapter l'enseignement. Il y a parfois, pour enseigner les mathématiques ou la lecture, des techniques à adapter - on le fait pour des populations qui sont le plus en difficulté avec le créole ou aussi avec d'autres langues. C'est très important d'avoir ces souplesses au plus près du terrain. On ne peut pas enseigner la lecture ou le calcul de la même façon dans un quartier difficile à Saint-Denis ou à quelques centaines de mètres d'ici. Ce n'est pas vrai ! C'est juste ne pas considérer cette diversité qu'il y a dans la République et cette situation de départ. On doit pouvoir donner plus d'autonomie éducative pour rattraper cet écueil.

**Seul le prononcé fait foi.**

La deuxième chose, c'est qu'une fois qu'on a les diplômes, il y a une grande difficulté pour les jeunes pour trouver des emplois, quand ils viennent de ces quartiers qui sont les plus en difficulté et qu'on connaît. C'est pour ça que l'engagement que je prends, c'est celui de développer, dans tous les quartiers "politique de la ville" - et là aussi, cela concerne beaucoup les territoires ultramarins - un mécanisme d'emploi franc. Qu'est-ce que ça veut dire? Chaque personne qui vient d'un quartier "politique de la ville" qui trouve un emploi en CDI, eh bien, sans condition aucune, son employeur est accompagné pendant trois ans, il a 15 000 euros d'allègement de charges. C'est un vrai mécanisme - parce que le défi dont vous parlez, il est le même en banlieue parisienne ou dans certains quartiers très pauvres de l'Hexagone -, c'est vraiment d'avoir un élément déclencheur pour que, quand le jeune a son diplôme, il ait la possibilité d'avoir plus facilement un métier.

Enfin, il y a en effet le cadre militaire qui permet pour des jeunes en difficulté qui sont parfois en échec de retrouver une place et à la fois de retrouver des compétences de base et de se re-socialiser. C'est le SMA que vous avez évoqué. Je le mets bien en troisième parce que, pour moi, développer le SMA, ça ne doit pas, en quelque sorte, se substituer aux défis éducatifs et économiques que je viens d'évoquer. Ça vient en plus.

Mais mon souhait est double. Comme vous l'avez vu, je souhaite développer un service national universel, certes d'un mois, qui sera un creuset malgré tout d'évaluation, d'évaluation de l'illettrisme pour toute une classe d'âge, de vie en commun pendant un mois et d'enseignement des valeurs de base.

Mais je souhaite, au-delà de ça, je l'ai aussi évoqué dans mon discours aux armées, développer massivement le SMA, et en particulier dans les territoires d'Outre-mer. Vous parliez de la Guadeloupe, c'est le souhait du président Ary CHALUS et, en la matière, je l'accompagnerai de manière volontariste pour qu'on développe et qu'on conforte le SMA, au-delà de ce qui a été fait ces dernières années, puisque ce travail a déjà été commencé, pour être parfaitement honnête. Mais c'est en effet l'axe que je poursuivrai également.

**Question :** Bonjour. Alors je vais d'abord me présenter pour qu'on puisse comprendre un petit peu quelle est ma réflexion. Alors ce ne sont pas des questions, c'est deux petites réflexions, mais sur lesquelles j'aimerais bien qu'on puisse un petit peu rebondir. Moi, je m'appelle Nathalie JACARIA, j'ai été présidente du MODEM en Guadeloupe, il y a quelques années de cela, j'ai été aussi élue de Monsieur Ary CHALUS, à Baie-Mahault. Aujourd'hui j'habite en Auvergne, mais je suis présidente de ce qu'on appelle le Mouvement Outre-mer, pour la défense des droits des Outre-mer, et je suis directrice de deux magazines, le Style Saint-Barth Magazine et le Double Face Auvergne. Donc en fait, j'étais, à l'époque, en 2009, lors des problématiques avec le LKP en Guadeloupe, la seule femme dans les négociations. Et, à ce titre, je me suis rendu compte de quelque chose qui pour moi était problématique. A l'époque, c'était la droite qui était au gouvernement. C'est que les personnes qui nous étaient envoyées, en la personne de Monsieur JÉGO à l'époque, ne maîtrisaient pas du tout ces dossiers. C'est-à-dire que c'était en période de crise qu'on envoyait quelqu'un pour dire "tiens, il y a un problème, la Guadeloupe, ça existe, faudrait peut-être s'en occuper". Mais la problématique finalement se réitère sous un gouvernement de gauche, aujourd'hui, en Guyane, et on se dit "tiens !", alors on va donner un budget, etc.

Donc ma première réflexion, c'était de dire : effectivement, ce qu'il faut, je pense, pour les Outre-mer, parce qu'on a des contraintes qui ne sont pas les mêmes, c'est de s'en occuper, mais pas ponctuellement, pour dire, "tiens, on va allouer un budget, simplement", mais d'avoir en conscience, en permanence, une politique et une continuité de la politique

**Seul le prononcé fait foi.**

qu'on veut appliquer dans ces régions ultrapériphériques, tant au niveau effectivement de l'enseignement, qu'au niveau de la sécurité, à tous les niveaux... Mais donner de l'argent, ce n'est pas suffisant. C'est-à-dire affecter un budget, certes, mais il faut aussi un effort structurel, un effort de contrôle, un effort aussi de formation. Quand on donne cent euros qui sont bien utilisés, c'est parfois mieux que mille euros qui sont mal gérés parce que, sur place, les politiques ne sont pas coordonnées. Ça, c'est le premier point.

Le deuxième point : dans le cadre du Mouvement Outre-mer, on travaillait sur cette réflexion-là avec ma cousine, Maryse COPPET, qui est avocate spécialisée en droit européen. Et en fait, la réflexion était venue suite à une réunion qui avait eu lieu à Bruxelles, et dont les Outre-mer étaient complètement absentes. A l'époque, c'était une réflexion sur le tout numérique, sur "100% numérique en Europe, 100% numérique en métropole", et personne ne représentait les Outre-mer, personne ne s'était occupé de parler des Outre-mer à ce niveau-là. Tant et si bien qu'elle a été obligée de prendre la parole et de dire "mais vous êtes mignons, dans les Outre-mer, s'il y a bien des endroits où il y a des zones blanches, c'est là !" Tout ça, c'est un exemple pour illustrer qu'on a toujours l'impression d'être la dernière roue du carrosse. Qu'est-ce qui s'est passé ? Elle a fondé une société qui s'appelle Caribsat, que j'ai montée, pour créer un lien entre - je ne parle pas ensuite des problématiques pour monter une entreprise de ce type-là -, mais pour mettre en place l'Internet haut débit par satellite, pour que dans les Antilles, Guyane, on ait accès à l'Internet partout, y compris si on est à Saint-Georges-de-l'Oyapock... Et l'Europe est importante, mais l'Europe ne parle pas non plus suffisamment souvent des Outre-mer. On a réussi à libérer des fonds pour créer, justement, à Marie-Galante, des classes où les enfants apprennent le codage, où les enfants aient des échanges avec d'autres enfants européens, mais ce n'est pas assez fréquent. C'est-à-dire que s'il n'y avait pas eu cette intervention ponctuelle de quelqu'un qui fait partie de la vie civile, rien ne se serait produit.

**EM** : Deux remarques, par rapport à ce que vous venez de dire. La première : je pense que ce qui est indispensable, c'est d'avoir en effet un référent Outre-mer dans chaque périmètre ministériel, pour que les négociations et les politiques prennent en considération cet enjeu. Et ça, c'est une chose que je mettrai en place, j'ai eu l'occasion de le dire. Mais c'est la meilleure façon, parce que telle que l'organisation administrative et politique est aujourd'hui faite et depuis longtemps, l'idée d'avoir une "case" Outre-mer, si je puis dire, qui gère l'Outre-mer, mais qui est aveugle par rapport aux autres périmètres ministériels, ne permet pas de régler ce problème. Donc il faut qu'il y ait un référent dans chaque ministère, qui est un référent administratif, mais qui permet de prendre en compte la spécificité liée à l'Outre-mer dans chaque politique ou dans les négociations qui sont conduites. Et on l'a vu, qu'il s'agisse de négociations commerciales, dans certains secteurs, ou de réorganisation de certaines politiques.

La deuxième chose - je ne commenterai pas ce que vous avez dit sur les personnes et les compétences - , mais j'aurai à cœur de nommer sur cette fonction-là quelqu'un qui connaît déjà très bien l'Outre-mer, parce que moi, l'approche que j'ai de ce sujet, et en particulier suite à ce que nous sommes en train de vivre, ce n'est pas une approche qui consiste à gérer de manière classique la problématique ultramarine. La grande difficulté, c'est qu'il faut à la fois tout de suite se mobiliser, avoir un plan d'action extrêmement rapide et un plan d'urgence, parce que sinon, on subira l'urgence. C'est ce qui est en train de se passer en Guyane et ça viendra dans d'autres territoires de manière immanquable et très rapide ; derrière, de construire évidemment une action pérenne mais, en même temps, de le faire de manière extrêmement spécifique, c'est-à-dire qu'il faut pouvoir la décliner.

Et l'erreur qui est souvent faite, c'est de penser que l'Outre-mer, c'est un grand tout similaire. Ça n'est pas vrai. Et les problématiques sont très différentes, les défis sont très différents. Il suffit de voir la réalité du défi migratoire et sécuritaire tel qu'il existe en Guyane ou à Mayotte, évidemment il n'existe pas en Guadeloupe ou en Martinique de cette façon-là, il faut être clair. Le problème de vie chère qui est en Guadeloupe ou en Martinique est lié au fait qu'il y a très peu de productions locales et une très grande dépendance énergétique et alimentaire à l'égard, justement, de l'extérieur. Ce n'est pas du tout la même situation qu'à La Réunion, où il y a un problème de vie chère, mais une filière agricole locale qui est déjà très développée et qui représente 70 à 80% de l'alimentation.

Donc on doit avoir une réponse qui est très différenciée. C'est aussi pour ça que la politique que je souhaite avoir, c'est une politique de mobilisation immédiate, qui repose sur ces assises qui, pendant le premier trimestre, ont vocation à construire, avec chacun des territoires, une stratégie adaptée, et pas un grand tout similaire, qui consistera à appliquer déjà les textes qui viennent d'être votés, où il y a des vraies avancées - il ne faut pas qu'il y ait de rupture là-dessus ou de non-continuité des engagements de l'État - et qui ensuite permettra une mobilisation de chacun des territoires au bon niveau. C'est aussi pour ça que je crois à l'adaptation réglementaire.

Oui, tout au bout, là-bas ? Allez-y. Comme vous êtes loin...

**Question** : Monsieur le Ministre, bonjour. David AUERBACH CHIFFRIN, porte-parole de la fédération "Total respect", qui lutte contre les homophobies Outre-mer, et également dans le sixième DOM, comme vous le savez, à savoir l'Hexagone. Nous avons tenu récemment avec la Ministre des Outre-mer, Madame Ericka BAREIGTS, les états généraux des Français d'Outre-mer lesbiens, gays, bis et trans, au ministère des Outre-mer. Il en est ressorti une déclaration finale que nous vous avons adressée - ainsi qu'à l'ensemble des candidats et candidates -, pour savoir si vous accepteriez de la soutenir et de nous accompagner, d'accompagner la société civile, dans sa mise en œuvre, au cours des cinq prochaines années. J'aimerais attirer votre attention, si vous le voulez bien, sur deux points de cette déclaration finale, à savoir notre souhait que les collectivités ultramarines, que l'État avec elles, que la société civile ultramarine, puissent mieux développer la coopération internationale avec l'ensemble des pays et territoires voisins des Outre-mer français en matière de lutte contre les LGBT-phobies. Ça concerne tout particulièrement la francophonie qui, à l'heure actuelle, est singulièrement muette sur ces questions, et bien évidemment, en matière de coopération internationale, également, contre le SIDA. Vous savez que plusieurs territoires d'Outre-mer, singulièrement Saint-Martin, singulièrement la Guyane, singulièrement la Guadeloupe, sont en situation extrêmement difficile, voire en situation d'épidémie - en ce qui concerne la Guyane, en matière de VIH et de SIDA. Est-ce que, sur ces deux points, à savoir, plus spécifiquement, coopération internationale en matière de lutte contre les LGBT-phobies et de lutte contre le SIDA, ce sont des aspects que vous pensez pouvoir accompagner et pouvoir soutenir, une fois à l'Elysée ?

**EM** : Merci beaucoup. Oui, s'il ne vous est pas encore parvenu, j'ai en tout cas donné, il y a quelques jours, la validation sur ce texte, donc je m'engage à le poursuivre, puisqu'il correspond exactement aux valeurs que je défends et aux engagements que j'ai pris. Et quand je prends des engagements, ils valent pour toutes les terres et tous les territoires de la République. Donc oui et trois fois oui aux engagements que vous portez et que je souhaite aussi porter. Et pour ma part, j'ai eu l'occasion de le rappeler partout, qu'il s'agisse des violences faites contre les LGBT, comme des violences faites aux femmes, qui, dans certains territoires, existent aussi et peuvent relever parfois... Quand j'écoute le

**Seul le prononcé fait foi.**



discours de certains, on a presque des justifications traditionalistes qui sont données sur ces violences : en aucun cas je ne les tolérerai. En aucun cas. Parce que la politique d'émancipation, d'égalité des droits, que je porte, qui est au cœur du projet politique qui est le mien, elle sera respectée dans toutes les terres de la République et elle sera respectée dans toutes ses composantes. Et vous pouvez compter sur moi, au-delà de ça, pour à la fois, sur les différentes politiques régionales, porter ces valeurs, et également pour les politiques de santé publique - vous avez raison de rappeler la situation, en particulier, de la Guyane, qui est en effet frappée par le VIH, qui est lié à beaucoup de facteurs multiples, mais qui est aussi un objet de lutte. Vous pouvez compter sur mon engagement sur ce point.

**Question** : Bonjour, Monsieur MACRON.

**EM** : Bonjour.

**Question** : Bonjour, mes chers amis. Donc, Freddy BRILLON, je suis avocat, je suis membre de nombreuses associations ici présentes. J'ai été très intéressé par votre proposition "créer son propre emploi, créer son entreprise". Je voyage beaucoup en Martinique, Guadeloupe et en Guyane, où je m'occupe des entreprises, où je vois le déficit économique que nous avons dans ces territoires. Et lorsque vous avez fait cette proposition... Je vous pose une question très courte : est-ce que pour les territoires et les collectivités d'Outre-mer, vous avez une ambition supérieure, supplémentaire, par rapport à la proposition que vous faites pour la création d'entreprise, parce que c'est vrai que dans cette périphérie, on a beaucoup un déficit d'entrepreneuriat, qui cause malheureusement aussi des problèmes au niveau de l'emploi, parce qu'il y a un plafond de verre dans notre communauté ? Nous avons des gens surdiplômés, qui sortent des grandes écoles et qui ont du mal à trouver, de par leur couleur de peau, peut-être, de leurs origines, des postes équivalant à leur niveau. Alors créer leur entreprise... Est-ce qu'un petit coup de pouce supplémentaire, lorsque vous serez élu, est dans votre programme ?

**EM** : Alors, deux choses. D'abord, pour tous les jeunes, à dix-huit ans, je souhaite qu'ils aient un numéro de Kbis, gratuit, automatique. Ce qui est un élément fondamental pour l'entrepreneuriat et qui est un déclencheur qui permettra justement à chacune et chacun qui le souhaite d'activer ce droit - et je pense que c'est un élément de simplification très fort, et que je mettrai en place.

La deuxième chose, on le sait bien, parce que, je comprends très bien ce que vous dites, en même temps, moi, j'ai toujours été frappé, dans les territoires d'Outre-mer, comme dans beaucoup de quartiers qu'on dit en difficulté dans la République, il y a une énergie entrepreneuriale. Elle est là, elle est terrible, il y a une vitalité qui ne demande qu'à bouger. C'est de la complexité qui la bride. Et donc, il y a cet élément sur le Kbis. La deuxième chose, c'est qu'on doit aller au bout de la réforme du registre du commerce et du RCS, qui aujourd'hui ne fonctionne pas, est trop lent, trop coûteux. Dans la loi que j'ai portée quand j'étais ministre, on a transféré à des CCI, à quelques CCI, ces responsabilités, je souhaite qu'on aille au bout de ce travail, qui est un élément de simplification drastique pour, justement, nos concitoyens qui entreprennent. Voilà les deux éléments très concrets que j'apporterai en réponse à ce que vous soulignez.

**Question** : Bonjour, José ALTHEY, je préside la délégation du Conseil représentatif des Français de l'Outre-mer en Seine-Saint-Denis. Alors je vous ai entendu, lorsque vous avez fait votre déclaration au début, en parlant beaucoup plus de la politique que vous allez

mener en Outre-mer et notamment de manière générale. Ce que j'aurais aimé, c'est savoir ce que vous allez faire concernant le million d'Ultramarins qui vivent dans l'Hexagone. Et ce sont deux thématiques sur lesquelles j'aimerais que vous ayez une réflexion beaucoup plus large : d'une part, la discrimination que vivent ce million d'Ultramarins - alors on dit un million, parce que ce n'est pas chiffré, mais l'ONDOM, l'observatoire qui est en place donnera certainement dans quelques années le nombre exact des Ultramarins dans l'Hexagone - donc, quelle politique vous allez mener concernant ces discriminations que vivent les Ultramarins dans l'Hexagone ? La continuité territoriale : vous avez mis un cadre, mais il n'y a pas eu un développement, ça aussi, j'aimerais avoir une réflexion beaucoup plus large. Et ma troisième thématique dont j'aimerais que vous ayez une réflexion là-dessus, pour nous : la chaîne France Ô, quelle sera sa place dans le paysage audiovisuel ?

**EM** : Alors sur le sujet des discriminations : je généraliserai la pratique de testing qui a été aujourd'hui commencée, et je l'ai lancée avec la ministre de l'Emploi et du Travail quand j'étais ministre de l'Économie, c'était la première fois. Il y a eu une première campagne qui a été faite, je la généraliserai. Et sur ce sujet-là, je veux de manière systématique qu'on fasse du testing - je mobiliserai d'ailleurs sur le sujet des discriminations l'inspection du travail comme étant un des sujets prioritaires avec le travail détaché illégal ; et je pratiquerai le testing de manière quasi systématique, avec une politique, pardon de l'anglicisme, mais c'est ainsi que la formule est consacrée, de name and shame pour les entreprises qui pratiquent la discrimination. Ce qui veut dire que les entreprises qui, à l'embauche, pratiquent de la discrimination à l'égard de personnes en raison de leur couleur de peau, de leur quartier d'origine ou de leur nom, non seulement elles auront une sanction qui relève aujourd'hui déjà de la loi pénale ou du droit du travail, mais elles seront nommément connues, avec les sanctions les plus lourdes qui seront affichées. On peut le faire, il faut le prévoir dans la loi, je l'ai moi-même d'ailleurs pratiqué quand j'étais ministre sur un tout autre sujet qui était les délais de paiement, je peux vous garantir de la très grande efficacité de cette politique. Parce que même les entreprises qui acceptent de parfois payer des amendes pour continuer à ne pas respecter les lois de la République, le jour où vous donnez, où vous rendez public leur nom, là, elles ne le supportent plus.

Sur les discriminations au contrôle - je vais prendre les différents sujets brûlants - je suis défavorable au récépissé, j'y suis défavorable parce que je ne vais pas encore vous faire une promesse de campagne qui n'a jamais été tenue. Et elle n'est pas tenue, pourquoi ? Parce que le problème de la confiance qui existe entre les forces de l'ordre et certains quartiers ou jeunes dans les quartiers, on ne le règle pas avec un récépissé. On le réglera en formant différemment, en encadrant différemment, en ayant une autre pratique. Avec le récépissé, si on le mettait en place, il y aurait du trafic de récépissés le jour d'après, et on créerait de la tension, plus encore qu'il n'y en a aujourd'hui.

Par contre, ce qu'on a besoin de faire, c'est d'avoir, un, une formation différente. Nos jeunes qui sortent des concours de police et de gendarmerie, en France, sont ceux qui pratiquent le plus du contrôle systématique d'identité. Et, indépendamment des discriminations, on pratique deux à trois fois plus le contrôle d'identité systématique que dans les autres pays européens. Donc il faut les former à faire différemment, à avoir plus de jugement selon les circonstances. Ensuite, je suis favorable, dans certaines zones, à ce qu'on développe la caméra portative, ça commence à être fait, c'est la bonne réponse.

Et puis, troisième point, je veux piloter différemment les forces de police et de gendarmerie, avec des objectifs qui ne soient pas simplement le bâtonnet et donc le nombre de contrôles faits, et en recréant cette police de sécurité quotidienne qui recrée un

**Seul le prononcé fait foi.**

autre rapport aux populations, c'est-à-dire qui connaît justement les populations des quartiers, qui n'est plus dans la discrimination, dans le rapport extérieur, mais qui travaille une solution de sécurité publique avec les quartiers, les habitants des quartiers, sur place. Ça, c'est pour la discrimination et c'est un élément important.

Sur la continuité territoriale, il y a deux réponses. La première, c'est de s'assurer partout et sur tous les sujets d'une juste concurrence et d'une juste politique des prix. Je me souviens très bien avoir été sollicité par Thierry ROBERT, quand j'étais ministre, sur le sujet des prix des billets d'avion avec La Réunion. Je ne me prononcerai pas sur une enquête qui est en cours, mais une enquête a été diligentée par la DGCCRF. Il faut renforcer, d'ailleurs au-delà même de la continuité territoriale, partout, Outre-mer, la DGCCRF et l'autorité de la concurrence auront leur rôle renforcé parce que la baisse des prix et la définition du juste prix passent par une politique de juste concurrence. On a encore sur beaucoup de sujets et dans beaucoup de secteurs des monopoles ou des oligopoles qui entretiennent des prix hauts aux dépens de la population.

Ensuite, en parallèle de ça, il y aura des lignes, on le sait très bien, et des liaisons à subventionner pour éviter l'envolée des prix ou la rupture de continuité territoriale. J'ai donné un élément de référence, dans mon programme, qui est un début, qui est d'avoir l'équivalent de 200 000 billets subventionnés - ça ne viendrait pas en substitution de ce qui existe déjà et a déjà été pour partie développé par certains exécutifs locaux, mais c'est de dire, partout, "pour assurer cette continuité à des prix raisonnables, on aura une politique soit de subvention des particuliers, soit de subvention des compagnies".

Enfin, vous m'interrogez, c'était quoi votre troisième point, pardonnez-moi ?

**Question** : La place de la chaîne France Ô ?

**EM** : France Ô sera maintenue, je vous rassure, il n'y aura pas de suppression de France Ô. Moi, j'aurai des objectifs dès le début du quinquennat pour l'audiovisuel public, qui seront exigeants et préservant son indépendance. Je l'ai dit, je pense qu'il y a une multiplication de chaînes qui parfois ne se justifiait pas. Mais France Ô a un programme et a une justification pleine et entière, je me suis déjà exprimé sur le sujet pour dire que je souhaitais tout à fait consolider dans le paysage audiovisuel français sa place, parce qu'elle reflète justement cette diversité et les enjeux que j'évoquais à l'instant.

Puis, enfin, il y a la délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'Outre-mer qui est aussi un élément important dans le contexte que vous évoquez. Je la maintiendrai, je souhaite d'ailleurs renforcer son action dans le paysage qu'on évoque, et je souhaite à cet égard que Monsieur MORMECK puisse avoir un rôle renforcé d'accompagnement, justement, des transformations dont nous parlons, en lien fort avec les associations que vous représentez.

**Question** : Alors oui, bonjour Monsieur MACRON. Chloé APATOU, étudiante de Sciences Po, originaire, justement, des Outre-mer. Donc je suis arrivée à Sciences Po par la convention d'éducation prioritaire, donc l'égalité des chances dont vous parliez. Donc je suis issue des Outre-mer, de tous ces territoires dont vous semblez vous préoccuper tout particulièrement. Et en temps qu'Ulramarine, je constate qu'on a cru en la droite, et on a été déçu par la droite, on a cru en la gauche, et on a été plus que déçu par la gauche, pour le coup. Vous n'êtes ni de droite, ni de gauche, est-ce que ça va être...

**EM** : C'est une source d'espoir, normalement...

**Seul le prononcé fait foi.**

**Question** : Ah oui ?! Vous n'êtes ni de droite, ni de gauche, est-ce que ça va être suffisant pour croire en vous ?

**EM** : Je ne vais pas vous dire que ce serait une condition nécessaire mais non suffisante. Non, je comprends très bien ce que vous dites et je prends à la plaisanterie, pour commencer, cette réponse... Mais être déçu, ça veut dire qu'il y a eu des grandes promesses. Moi, je l'ai dit à chaque fois que je me suis déplacé : je ne fais pas de grandes promesses, vous l'avez compris. J'essaie de prendre des engagements pragmatiques. Parce que, d'abord, je pense que beaucoup de nos concitoyens vivant ou venant des Outre-mer ne croient plus aux grandes promesses. Et ensuite, parce que je pense qu'on a besoin, d'abord, d'une mobilisation. Si on veut recréer la confiance, on a besoin, un, de le faire avec les personnes qui sont intéressées et ça, je pense que la grande erreur de méthode qui a été constamment faite, c'est de penser une politique ultramarine sans les Outre-mer. Et de la penser d'en haut, toujours de la même façon, de manière un peu bureaucratique, et du coup sans prendre en considération une échelle de temps qui est indispensable. Et parfois, on ne demande pas des monts et merveilles. Regardez ce qui s'est passé sur la Guyane. C'est depuis 2013 qu'il y a le plan d'avenir. Et là, au milieu de la crise, on dit, à juste titre, "le milliard n'est pas suffisant". J'étais, l'autre jour, dans une émission télévisée, j'avais le maire de Sinnamary qui me disait : "est-ce que vous vous engagez à faire trois milliards ?". Je lui ai dit non, parce que ce ne serait pas responsable de ma part, parce que je veux voir le détail. Mais ça vous montre une chose : c'est que le milliard qui était formidable en 2013, comme on ne le prend pas et qu'on joue avec la patience des gens, eh bien il ne devient "rien" quand on le fait sous l'urgence et la pression. Donc un, moi, je veux construire ce projet dans le cadre de ces assises, avec les forces vives politiques et économiques et sociales des Outre-mer, en tenant compte de leur spécificité.

Deux, je pense qu'on a changé d'échelle de temps. Et donc il faut une première partie de cette stratégie qui se fasse dans l'urgence et qui couvre les douze premiers mois, parce qu'on a besoin d'une mobilisation radicale pour recréer cette confiance avec la République. Et trois, après, je pense que c'est aussi en redonnant plus de responsabilité sur le terrain, aux exécutifs locaux, aux associations, aux forces vives, qu'on a, aussi, une adaptation plus forte et une réponse plus adaptée. Voilà. Donc, évidemment, dans la période où on est, je vais vous dire qu'il faut davantage me croire, mais j'essaie de vous donner des points de repère pertinents et de méthode qui puissent vous aider à le justifier.

Je vais prendre deux dernières questions.

**Question** : Monsieur le Président, vous m'autorisez à vous appeler comme ça ?

**EM** : Si vous ne parlez que d'En Marche !, c'est factuellement vrai aujourd'hui !

**Question** : Alors, j'ai une question assez précise qui touche à la promotion, dans la haute fonction publique, d'Ultramarins. Alors, je précise ma pensée : nous ne mendions pas. Il y a toujours eu une élite ultramarine dans ce pays, je ne crois pas à la discrimination positive, parce que la discrimination positive est un instrument - enfin il y a beaucoup de présumés et de préjugés sur la discrimination positive et la discrimination positive n'a jamais été un instrument qui permet aux idiots d'arriver aux responsabilités. Mais mon parcours, moi, est le suivant : je suis issu d'un milieu assez modeste, je suis profondément républicain, j'ai été à l'école, j'ai passé des concours comme tout le monde, je suis

actuellement commissaire de police, j'ai exercé des fonctions de sous-préfet à Mayotte, puisque vous en parlez, j'ai été directeur de cabinet. Et n'empêche qu'on ne peut pas faire ce constat que dans la haute fonction publique, aujourd'hui, compte tenu du nombre d'Ulramarins qui ont les compétences - parce que les compétences sont bien là -, on ne peut pas nier que la promotion des Ulramarins dans la haute fonction publique pose question. Alors j'aurais voulu avoir votre position sur ce sujet.

**EM** : Très bien, je vais faire un tir groupé pour qu'il y ait plusieurs... Allez-y. Je vais en prendre trois du coup, j'ai compris. Allez-y ! Non parce que je proposais de prendre trois-quatre questions, parce que ça va plus vite. Comme j'ai vu qu'il y avait des protestations parce que je ne disais que deux, je vais en prendre quatre groupées et répondre aux quatre.

**Question** : Monsieur MACRON, bonjour, Monsieur MARTIAL, artiste et président du Comité Représentatif des Français de l'Outre-mer. Nous avons parlé en termes de visibilité de France Ô et de sa réalité financière et qualitative. Moi, je parle de conscience, de confiance, et je regarde la société. Je vois les agressions qui sont commises par les uns comme par les autres, au nom d'un racisme qui devient manifeste et manifesté de plus en plus au quotidien. Je parle de l'éducation et je parle de l'état d'esprit. Je parle de point de vue également. Comment faire ? Qu'envisagez-vous de faire pour toucher non seulement les quelque un million d'Ulramarins qu'on peut retrouver sur l'Hexagone, mais également tous ces millions de Français qui développent, des fois à leur insue, un complexe de supériorité vis-à-vis des Ulramarins. Je parle de confiance. Je parle d'état d'esprit à construire. Ça engage l'éducation, ça engage la visibilité, ça engage en particulier l'espace audiovisuel. Vous avez parlé de service public : au-delà du service public, comment peut-on travailler sur ces sujets-là, en termes de télévision, en termes de cinématographie ?

**Question** : Bonjour Monsieur MACRON, NATIVEL Fabrice, du CODIUM, le Collectif pour la défense des intérêts des Ulramarins. Alors moi, j'aimerais revenir sur la question de la sécurité en Outre-mer. Il y a une loi d'orientation et de programmation sur la sécurité, qui dispose que les communes de plus de vingt mille habitants et dont les caractéristiques de la délinquance correspondent à celles d'une zone urbaine, doivent passer en zone police. En analysant les cent cinquante plus grandes communes de France, nous avons constaté - enfin de plus de trente mille habitants -, nous avons constaté qu'il y a une certaine inégalité réelle, puisque dans les cent cinquante plus grandes communes de France, toutes sont en zone police, sauf trois. Il s'agit notamment de Saint-Paul, Le Tampon et Saint-Louis. Donc ma question est toute simple : êtes-vous pour un redéploiement police-gendarmerie, lorsque les conditions d'un tel déploiement sont réunies ?

**Question** : Monsieur MACRON bonjour, pour faire écho à ce qui a été dit par mon président, Monsieur Jean-Michel MARTIAL, je suis fonctionnaire de la fonction publique hospitalière. On parle d'égalité des chances. Je voudrais vous poser une question : si vous arrivez au pouvoir, il y a toute une série de dysfonctionnements par rapport à des congés. Par exemple, le congé bonifié des fonctionnaires de la territoriale dont l'État, au quotidien, se permet de... On dénie aux Antillais le droit d'être... subitement on leur dit "ça fait vingt ans que vous vivez en France, vous perdez votre antillanité". Donc on leur retire le congé bonifié. Je voudrais savoir : quelle est votre position là-dessus ? Ce n'est pas une question mesquine, mais c'est une question qui concerne beaucoup de nos compatriotes qui travaillent dans les mairies, dans les hôpitaux, et il faudra, à la limite, l'explicitier plus clairement. Comment vous voyez les choses ? J'ai une deuxième question, aussi, à vous

poser : c'est-à-dire que vous vous adressez aux associations de l'Hexagone, mais vous nous parlez de problématiques touchant les départements d'Outre-mer. Nous, ce qu'on a besoin ici de savoir, c'est : quelle représentativité aurons-nous réellement ? Et ce n'est pas au moment des élections qu'on nous déroule le tapis rouge, qu'on nous fasse des sourires, mais comment concrètement les Ultramarins ici dans l'Hexagone trouveront définitivement leur place, parce que nous avons nos enfants ici et il est important pour nous de tracer le chemin pour que nos enfants se sentent pleinement français et pas discriminés selon leur couleur ou selon leurs origines.

**EM** : On va donner la parole juste pour deux dernières questions - j'en ai déjà pris quatre - à deux dames, parce qu'il n'y a que des messieurs qui ont pris la parole. Donc il faut deux dames parce que sinon on a un problème aussi de...

**Question** : Merci Monsieur MACRON. Alors, je m'appelle Axelle COROSINE, je suis candidate aux législatives en Martinique pour la deuxième circonscription. C'est la circonscription du Nord et donc c'est une circonscription rurale. Je souhaiterais connaître vos propositions pour la filière agricole en Outre-mer. Merci.

**Question** : Merci, donc Monsieur MACRON, je vous laisse d'abord répondre à ma compatriote et ensuite je pose mes questions.

**EM** : Non, non, allez-y !

**Question** : Ah d'accord, ah super ! Ok donc bonjour à tous, merci de nous avoir reçus. Moi, j'ai deux questions. Une première sur le logement, parce que en tant que jeune salariée et très récemment ex-étudiante, j'ai rencontré pas mal de difficultés, comme beaucoup de jeunes Ultramarins, et je pense que cette question ne concerne pas uniquement les jeunes, mais tout simplement les Ultramarins qui viennent en France hexagonale, qui recherchent un logement, et qui sont confrontés à des discriminations de propriétaires qui ne reconnaissent pas les bailleurs ultramarins comme étant des bailleurs français, parce que pour eux l'Outre-mer ne signifie pas la France.

Et la deuxième question, c'est par rapport aux concours que passent les Ultramarins, qu'ils réussissent, et qui sont dans l'obligation de devoir quitter leur territoire alors qu'ils ne l'avaient pas en projet et cela cause des éclatements familiaux et c'est une véritable problématique aujourd'hui. Je prends l'exemple typique des professeurs qui réussissent leur concours de CAPES et doivent venir ici pendant trois ans de façon obligatoire, alors que certains ont déjà construit toute leur vie là-bas et se retrouvent à devoir quitter tout ce qu'ils ont, chercher un logement qu'ils ne trouvent pas parce que comme ils viennent de l'Outre-mer, du coup, ils n'ont pas le logement, ils sont sur liste d'attente des demandes de logements sociaux, et j'en passe sur les problèmes qui continuent suite à ça. Voilà, merci beaucoup.

**EM** : Bon, je vais conclure sur la réponse à ces six questions en vous remerciant pour cela.

Alors, sur la haute fonction publique et l'Outre-mer je suis favorable, je l'ai dit sur toutes les listes de hauts-fonctionnaires, en particulier ceux qui sont nommés en conseil des ministres et ceux qui relèvent aussi d'une décision ministérielle, pour les postes à haute responsabilité, d'avoir des listes d'aptitudes qui permettent de prendre en compte deux objectifs, l'objectif de diversité et l'objectif de parité. Et dans ce contexte-là, évidemment les Ultramarins seront pris en compte.

Aujourd'hui quel est le problème que nous avons ? C'est un problème de consanguinité, qui vaut, d'ailleurs vous l'avez dit, pour la capacité à monter les échelons au sein de la fonction publique quand on est né en Outre-mer et qu'on est déjà entré dans la fonction publique, ce que vous décrivez, je pourrais à peu près le dupliquer sur un discours sur les femmes. Non, mais c'est vrai ! Donc quand on parle aux femmes ultramarines, c'est au carré !

Et donc on ne règle cela qu'en ayant une vraie politique de promotion qui est beaucoup plus transparente, sinon c'est l'entre-soi. Je vais vous dire, je l'ai vu faire, c'est que vous faites la promotion des gens que vous avez autour de vous et donc dont vous voyez au plus près les responsabilités. Et donc ça ne peut fonctionner que si vous avez des nominations qui se font sur liste d'aptitudes paritaire et prenant en compte la diversité à tous les postes importants.

Et moi, je commencerai, pour ce faire, avec tous les postes nommés en conseil des ministres qui se feront sur une liste d'aptitudes transparentes et après un choix final de l'autorité qui est en charge de la nomination, mais la base de départ doit prendre en compte ces critères.

Dans le cadre des recrutements par concours, aujourd'hui et en particulier grâce aux mécanismes dont parlait Madame tout à l'heure en étant à Sciences Po, je crois qu'on a commencé à corriger les biais qui existaient. Il faut continuer à ouvrir ces filières en particulier à l'ENA, aux concours internes des différentes administrations, au concours du quai d'Orsay et aux différents concours d'écoles d'ingénieurs où, là aussi, on doit avoir des politiques d'ouverture qui se développent encore davantage.

Sur l'état d'esprit général, vous l'avez rappelé, moi, je me suis exprimé à plusieurs reprises sur ce sujet. Je pense que la défiance elle est double et que nous sommes encore en France avec en quelque sorte un conflit des mémoires. Il y a des mémoires traumatisées et il y a une partie de la France qui ne veut pas voir une partie de son passé et une autre partie, du coup, qui est renvoyée à son identité et aux traumatismes de celle-ci.

Moi, je veux construire l'avenir dans le pays et le construire avec toutes ces composantes et c'est ce qui m'a conduit parfois à tenir des propos qui ont pu choquer certains, mais ces certains qui ont été choqués, ce sont des gens qui ne veulent pas construire une nouvelle page qui veulent enfermer les gens dans une identité et tant que la France vivra comme ça, on aura des problèmes.

Dans la France d'Outre-Mer, dans les quartiers, parce qu'on aura des jeunes qui d'ailleurs, en quelque sorte, feront revivre un passé qui n'est pas forcément le leur, mais qui donne à leur imaginaire une force, en quelque sorte, d'opprimés, et revivre toute l'Histoire partagée à travers ces traumatismes. Et de l'autre côté, une partie de la France qui considère qu'il y a une vérité française et qu'elle existe, en quelque sort, dans une part extrêmement réduite de l'Hexagone et que les autres n'ont qu'à s'y soumettre.

L'histoire de la République ce n'est pas ça, notre histoire commune, ce n'est pas ça et moi, je veux en faire la pédagogie mais le porter politiquement. Et le porter non pas pour ressasser le passé, non pas pour être dans une approche victimaire ou de repentance - pas une seconde -, mais pour pouvoir construire l'avenir et dire "l'histoire de la République, et même d'avant la République, est faite de pages sombres, de vrais crimes

**Seul le prononcé fait foi.**

et en même temps de choses formidables” et que tout ça, maintenant, doit nous permettre de construire dans ce qui est l’universel de la République entre citoyens, une nouvelle étape.

Et donc ni hégémonie, ni repentance. Mais la construction d’un avenir commun. Ce qui suppose d’avoir un discours politique décomplexé sur le sujet. Je l’ai. D’avoir ensuite un travail mémoriel honnête, très décomplexé et quand je me suis rendu en Guadeloupe, j’avais vu le mémorial, à ce titre, qui joue un rôle extrêmement fort et qui, je crois, est un élément extrêmement symbolique et dont nous pouvons être fiers sur ce sujet. Il faut l’enseigner et il faut réconcilier les mémoires. Et l’enseigner ne doit pas être pour assigner à résidence mémorielle les enfants de la République mais il est pour reconnaître la part de notre Histoire dans toutes ses composantes et permettre à chacun de se construire dans la République et d’y réussir.

Enfin, ça passe par une vraie politique de représentation, vous l’avez dit. C’est une représentation qui est d’abord politique. C’est pour ça, moi, que je me suis engagé, dans les critères que j’ai donnés, d’investiture aux élections législatives - qu’elles concernent d’ailleurs l’Hexagone comme l’Outre-mer -, d’avoir une politique où la diversité sera reflétée dans les investitures que je ferai. Parce qu’on ne peut pas avoir une sous-représentation des Français d’Outre-mer et des Français d’Outre-mer vivant en Hexagone, dans le personnel politique actuel que l’on voit et dans tous les responsables politiques.

Ensuite, ça passe par une représentativité chez les entrepreneurs, dans le personnel médiatique, dans les personnes qui sont en effet visibles, qu’il s’agisse de la télévision ou du cinéma ; et donc, dans ce cadre-là, il faut avoir une politique volontariste. Le CSA doit la promouvoir et moi, j’assume dans les objectifs qui seront réactualisés pour le CSA en début de mandature, de réaffirmer ces derniers. Parce que ça participe de cette réconciliation. Parce que ce dont les Françaises et les Français ont besoin, c’est quelle que soit leur origine, quelle que soit leur couleur de peau, quelle que soit leur histoire personnelle ou familiale, de pouvoir avoir des modèles ou des points d’identification. Et ils l’ont aujourd’hui dans certains domaines - dans le sport, par exemple, ça marche très bien. Mais ils ne l’ont pas suffisamment dans d’autres.

On n’a pas assez d’universitaires, d’entrepreneurs, d’acteurs, de présentateurs, qui permettent justement cette identification et qui permettront la réussite et de casser ces plafonds de verre pour les uns ou ces espèces de murs imaginaires et mentaux qui existent chez les autres. Et donc ça passe par une politique très volontariste sur le plan politique, sur le plan médiatique, sur le plan de la promotion, pour construire ces modèles. C’est ça, la politique que je veux mener, qui est la part positive de ce que je disais tout à l’heure à Monsieur, en parlant de la lutte contre les discriminations à l’embauche par exemple. Ce sont sur ces deux piliers que je veux construire, en actes, cette politique d’émancipation dans la société.

Sur votre troisième point et le renforcement des forces de sécurité et du sujet police/gendarmerie, je ne connais absolument pas les deux cas précis que vous avez donnés, je vous prie vraiment de m’excuser donc je ne vais pas vous faire de réponse d’estrade. Il faut regarder ce sujet en détail, je le regarderai et le sujet sécurité fera partie des assises de l’Outre-mer pour qu’on considère un traitement parfaitement évidemment égal de l’ensemble des territoires de la République.

Et s’il il n’y a pas de justification pour qu’il n’y ait pas de déploiement en zones police, il n’y en aura pas. Je veux dire, il n’y aura pas de traitement différencié par rapport aux autres

**Seul le prononcé fait foi.**



communes. Ma volonté, c'est qu'on puisse justement dans les territoires ultramarins avoir un déploiement, là aussi, des nouvelles forces de polices et construire cette police de sécurité quotidienne que j'évoquais.

S'il y a des différenciations à faire, elles sont plutôt à faire dans l'autre sens, c'est-à-dire, à mes yeux, en renforçant certaines actions de police et de sécurité. J'ai eu l'occasion de le dire par exemple pour la Guyane, compte tenu de ce qui se passe, je souhaite qu'on remette la PAF 24h sur 24, 7 jours sur 7, au moins à la frontière sur le long du Maroni. Parce qu'on a aujourd'hui un vrai problème et qui ne se limite pas à Saint-Laurent, sur ce sujet, donc on a plutôt là des déploiements à faire avec qui la PAF, qui les forces militaires. Mais sur l'organisation police/gendarmerie, elle relèvera du droit commun avec un investissement tout particulier, compte tenu des sujets de sécurité et de délinquance, qui sont réels dans de nombreux territoires et départements ultramarins.

Pour ce qui est de la fonction publique hospitalière et des congés bonifiés, je prends note de votre sujet. Je ne vais pas vous faire de clientélisme. Mon point n'est pas de changer drastiquement le système, de vous faire des promesses ou de vous garantir telle ou telle chose qui n'existe pas aujourd'hui. Je ne vais pas vous mentir, sinon vous diriez que je fais un tapis rouge pour les campagnes, aux Ultramarins.

Comme vous m'avez compris, ce n'est pas le cas, mais je vous parle comme à des gens qui ont des responsabilités associatives et politiques et qui sont concernés par les sujets des Ultramarins vivant en Hexagone et les sujets de l'Outre-mer plus largement. On regardera donc s'il y a des problèmes spécifiques qui existent sur les congés bonifiés après 20 ans et qui justifient, dans certains cas familiaux, de faire des aménagements mais je ne compte pas, sur ce sujet, changer les règles existantes.

Sur le sujet des filières agricoles Outre-mer : d'abord, je souhaite, sur ce sujet-là, qu'il y ait une part du plan d'investissement qui soit déployée. Cinq milliards du plan d'investissement d'avenir seront consacrés à un plan d'avenir agricole, qui permettront la montée en gamme des exploitations, leur transformation, le développement de circuits courts et de réponse ad hoc. Il y aura donc une enveloppe spécifique pour l'agriculture ultramarine.

Ensuite, les problématiques, pour avoir une stratégie cohérente, sont multiples, selon les territoires. Je souhaite qu'on développe massivement et qu'on aille vers une souveraineté alimentaire qui aujourd'hui n'existe pas - en tout cas, on en est loin - en Guadeloupe et en Martinique, ce qui suppose de développer les filières existantes type banane, et de la prendre en compte d'une part dans les négociations commerciales européennes, d'autre part dans les renégociations à venir de la PAC mais aussi d'avoir une politique volontariste de développement des filières agricoles qui permette cette souveraineté alimentaire. On a la possibilité de le faire, on ne le fait pas suffisamment aujourd'hui. Et donc là, c'est la création, tout bonnement, de certaines de ces structures, qu'il s'agisse de l'agriculture ou de la pêche. Et là aussi, la prise en compte des intérêts spécifiques et des réserves halieutiques sera au rendez-vous parce que je considère que c'est ce qu'on doit à ces territoires et dans le cadre des négociations pour les régions ultra-périphériques, on peut tout à fait négocier des conditions qui sont à part et qui n'ont rien à voir avec les conditions de pêche en Europe occidentale.

Ensuite, il y a des éléments spécifiques de négociation qui seront également pris en compte. Je l'évoquais sur la banane ; la canne à sucre, évidemment, a besoin d'une réponse spécifique. Je confirmerai, à court terme, les 38 millions d'engagement budgétaire

**Seul le prononcé fait foi.**

pour maintenir la filière mais au-delà de ça, j'accompagnerai dans les négociations à venir de la PAC la prise en compte de la filière canne à sucre qui est très différente dans le cadre des négociations sucre de celle de la filière betterave et qui est un élément important de l'agriculture ultramarine.

Mais j'aurai un objectif pour tous les territoires d'Outre-mer: c'est vraiment de développer la construction de filières pérennes - agriculture et bois -, de valoriser la biodiversité et la richesse de nos réserves naturelles et d'aller vers un objectif de souveraineté alimentaire, comme on l'a, d'ailleurs, sur le plan énergétique, sur l'ensemble de nos territoires d'Outre-mer. C'est la réponse la plus pertinente au problème de la vie chère et c'est la réponse la plus structurelle à des problèmes d'emploi dans plusieurs régions. Donc voilà, adaptation réglementaire, négociations européennes, plan d'investissement d'avenir et accompagnement, ensuite, de contrats de filière entre les producteurs et les distributeurs parce que là aussi, on a un problème dans beaucoup de territoires ultramarins, c'est le manque de concurrence qui existe chez les distributeurs qui ont, du coup, une politique de prix qui se fait aux dépens des producteurs et qui ne permet pas à la fois de baisser les prix et ni même d'avoir une agriculture soutenable. Et donc là, ce sera par la négociation de contrats de filière, qui découlera de notre stratégie.

Enfin, vous m'avez posé deux questions, l'une sur le logement et l'autre sur les carrières. J'ai bien pris note de ce que vous évoquiez sur les carrières administratives et les concours. Je pense que c'est un point qui doit être débattu dans ces assises, dès le début de mandat - c'est une réponse très pragmatique et qui se regarde, je dirais, de manière chirurgicale, selon les secteurs et les concours mais je prends note de ce cas très spécifique qui suppose des adaptations et du pragmatisme. Il est évident que quand vous passez un concours national, type une école d'ingénieurs nationale ou une école de la fonction publique nationale, cela va avec une politique de mobilité et là, je l'ai dit dans mon programme, cela doit être accompagné sur le plan financier pour permettre des allers-retours familiaux et autres. Après, quand c'est un concours qui peut se décliner dans tout le territoire, on doit pouvoir favoriser une installation, une première expérience professionnelle, au plus près de l'endroit où on l'a passé, surtout quand c'est à des milliers de kilomètres et qu'on a une vie familiale déjà construite.

Enfin, sur le logement, j'ai plusieurs réponses structurantes qui sont dans notre programme. D'abord, on a des problèmes de logement quand il y a une tension sur le marché du logement, d'où qu'on vienne. Et donc, le coeur de ma politique du logement, c'est une politique d'offre très volontariste et de construction de logements massive, dans les trois zones tendues principales qu'il y a en France: Grand Paris, Lyon/frontière suisse et Aix/Marseille. Et là, c'est d'avoir une politique, dans les deux premières années, de construction massive de logement et logement social pour permettre de faire baisser les prix et de répondre aux besoins.

La deuxième chose: je renforcerai les politiques de logement social et de logement intermédiaire, pour permettre, là aussi, de baisser les prix hors du libre dans ces zones tendues. Et puis la troisième chose, c'est que je mettrai en place, dès le début du quinquennat, une politique de transparence dans les attributions et les prix. Qu'est-ce que ça veut dire? Cela veut dire qu'aujourd'hui, il n'y a pas de transparence, au niveau national, dans l'attribution des logements sociaux, ce qui conduit à du clientélisme, on le sait très bien, parfois, mais également à de l'inefficacité. Quand quelqu'un n'a pas sa famille à proximité et vient de plusieurs milliers de kilomètres, elle doit, dans les critères d'attribution, faire partie des gens qui sont favorisés pour accéder à un logement. Quand vous avez de la famille qui peut encore vous loger à quelques kilomètres, vous n'êtes pas

**Seul le prononcé fait foi.**

prioritaire, par rapport à une telle personne, dans les critères d'attribution. Et donc, il faut des critères d'attribution objectifs, un suivi transparent et c'est tout cela, ce que je m'engage à faire.

Enfin, pour les étudiants - j'en ai jusqu'à présent peu parlé -, dans le programme qui est le nôtre, il y a, dans le cadre du plan d'investissement, un plan de construction de 60 000 logements étudiants pour, là aussi, répondre aux insuffisances actuelles qui concernent tout particulièrement les étudiants venant de la ruralité ou des territoires ultramarins éloignés. Voilà la réponse à votre question.

Voilà, Mesdames, Messieurs. Je crois qu'on a un verre qui est prévu, d'amitié, et quelques petits éléments, au fond de cette salle. Mais en tout cas, je vous remercie pour cet échange et vous l'avez compris, je continuerai sur cet esprit de pragmatisme et d'engagement réciproque. Donc il n'y a pas de tapis rouge, de tapis bleu ou quoi que ce soit, mais il y a un volontarisme, une feuille de route, des résultats et il y aura de l'évaluation. Vous pouvez compter sur mon engagement. Merci à vous.

## ***Aller plus loin***

**Le replay >**

[youtu.be/b0UgzTh2i-0](https://youtu.be/b0UgzTh2i-0)

**Article sur en-marche.fr >**

[en-marche.fr/article/emmanuel-macron-rencontre-les-associations-ultramarines-de-hexagone](https://en-marche.fr/article/emmanuel-macron-rencontre-les-associations-ultramarines-de-hexagone)

## ***Suivez Emmanuel Macron***

